

Image not found or type unknown



Droit ou obligation pour les vacances scolaires

Par **soph2004**, le **12/03/2010** à **12:27**

Bonjour, sommes nous obligés de prendre ma belle-fille âgée de 11 ans chaque vacance scolaire (jugement fait amiable pour les vacances , pension etc..) sachant que nous payons chaque mois la pension alimentaire , car on me dit que c'est un droit et non une obligation. + est ton obligé de payer 2 semaines de colonie de vacances?rnrnMerci bonne journée